



Syndicat National  
du Béton Prêt à l'Emploi



Syndicat National  
du Pompage du Béton

L'industrie du **Béton Prêt à l'Emploi** en France produit chaque année **34 millions de m<sup>3</sup>** de béton représentant un CA de **2,5 milliards d'Euros**.

Elle emploie **7 000 personnes** et utilise une flotte de **6 000 camions malaxeurs communément appelés "Toupies"**.

Le **Pompage du Béton en France** est réalisé par un parc de 800 machines et représente environ 400 000 interventions par an.

Au moment de sa livraison, le BPE se trouve dans un état de transformation. Du fait de ses constituants (*ciments, eau, granulats, adjuvants*), c'est un matériau de forte densité ; pour un béton standard, elle est de l'ordre de 2,3 tonnes par mètre cube.

**Matériau de construction**, il est livré sur les chantiers, souvent en zones urbaines, d'où la présence des camions toupies sur l'ensemble des voies de circulation, ce qui **nécessite de la part des conducteurs une vigilance accrue** du fait de la présence de nombreux usagers (*piétons, cyclistes etc...*).



3, rue Alfred Roll - 75849 Paris Cedex 17

Tél. : 01 44 01 47 01 - Fax : 01 44 01 47 47

Email : snbpe@snbpe.org - Site Internet : www.snbpe.org

Cachet de l'entreprise de transport



Syndicat National  
du Béton Prêt à l'Emploi



Syndicat National  
du Pompage du Béton

# Transport du Béton Prêt à l'Emploi



RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

# Point de Chargement : les Centrales à Béton

Ce sont des lieux de production de BPE.

En dépit d'un aspect sécuritaire apparent, leur activité nécessite de la part du **conducteur**, le respect d'un **certain nombre de règles** :

- **Respecter le plan de circulation** et les **consignes de sécurité** du site.
- **Prendre connaissance du protocole de sécurité** établi pour la centrale.
- **Porter les protections individuelles.**
- **Reculer avec précaution sous la manche de chargement, s'assurer que l'eau de lavage de la toupie a bien été vidangée, et remettre la cuve en rotation dans le sens de chargement.**
- **Vérifier le chargement et la propreté des goulottes de déchargement**, afin d'éviter tout débordement de béton sur la voie publique.
- **Réduire la vitesse de rotation** du malaxeur pour limiter les effets de masse en mouvement durant la conduite.
- **Prendre connaissance des spécificités d'accès** au chantier à livrer.



# Le Transport sur Route

La particularité des camions "Toupiés" est d'avoir un **centre de gravité** élevé cumulé à un chargement dont la masse est en mouvement. Il est important que le **chauffeur soit attentif**, qu'il **adapte sa conduite** en **réduisant sa vitesse**, à l'approche des virages, des giratoires et lorsqu'il emprunte le **réseau secondaire** dont les chaussées sont quelquefois bombées avec des accotements peu stabilisés.

**Dans la mesure où le camion est équipé de ceintures de sécurité, celles-ci doivent être attachées.**



# Point de Déchargement : le Chantier

La **livraison du BPE** doit se faire en tenant compte des **exigences de sécurité** définies au préalable sur le chantier en fonction de la zone de déchargement. Il est par ailleurs souhaitable que les camions tapis et malaxeurs-pompes soient équipés de **radio-commandes**, voire de **détecteurs de lignes**.

• **Livraison avec un camion malaxeur** : le chauffeur doit descendre de son véhicule sans précipitation en portant, les protections individuelles spécifiques et rester à proximité de son camion, sauf autorisation ou ordre de l'entreprise utilisatrice, afin d'éviter les risques du chantier. Il doit vérifier que l'environnement permet une bonne livraison : excavations, sols instables, pentes, lignes électriques etc... Des précautions d'usage sont à respecter au moment du déchargement :

- **mise en place des goulottes** : porter obligatoirement des gants
- **livraison à la pompe** : veiller à l'alimentation permanente de la trémie pour éviter les projections
- **livraison à la benne** : suivre des yeux le trajet des bennes aller et retour

• **Camion malaxeur-pompe et tapis** :

- vérifier la présence d'une ligne électrique et maintenir une distance de sécurité entre les fils et l'équipement mobile du camion (4 à 5 m). Les risques de déclenchement d'un arc électrique sont accentués par temps de pluie
- s'assurer de l'évolution de la flèche afin d'éviter tout risque humain et matériel



**Ne jamais laver le camion sous une ligne électrique avec un jet d'eau.**

# Entretien et Nettoyage du Camion

En fin de journée, lors du retour à la centrale à béton, le **lavage du camion** doit être effectué sur les **aires prévues à cet effet** et les **règles de sécurité** respectées afin d'éviter tout risque de **pollution ou d'accidents corporels** (glissades, chutes).

**Le camion doit ensuite être immobilisé sur le parc de stationnement et la cabine fermée à clé.**

L'ensemble de **règles de sécurité de transport de BPE** fait l'objet de formations **FIMO** (Formation Initiale Minimum Obligatoire) et **FCOS** (Formation Continue Obligatoire de Sécurité) ; cette dernière donne lieu à une mise à niveau tous les cinq ans.

